

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

23/07/2020

Dossier complet le :

23/07/2020

N° d'enregistrement :

2020-9949

**1. Intitulé du projet**

Bâtiments de stockage et ligne de clouage de Bouhémi

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

SCIERIE ARCHIMBAUD LABOUHEYRE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

PETIT Frédéric, directeur du site

RCS / SIRET

3 8 8 | 2 5 8 | 2 6 1 | 0 0 0 | 1 4

Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n°47 : Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols	Demande d'autorisation de défricher sur une superficie de 53 998 m <sup>2</sup>

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Projet situé sur plusieurs parcelles et composé de deux parties séparées par la rue Bouhémi dont l'ensemble des parcelles est soumis à autorisation de défrichement à priori (statut BR sur la matrice cadastrale) :

1. La première est une plateforme dédiée au stockage - parcelles F264 266 au Nord :

- 1 tunnel existant qui accueillera des matières incombustibles (clous et autres)
- 1 bâtiment (n°1) ouvert à construire sur 4 côtés couvert par une toiture photovoltaïque sous lequel seront stockées les palettes et des stockages de palettes prêtes.

2. La seconde est la future plateforme qui accueillera l'activité et du stockage - parcelles F91 et 210

- 1 bâtiment (n°2) ouvert à construire sur 4 côtés couvert par une toiture photovoltaïque sous lequel seront stockées les palettes et des stockages de palettes prêtes
- 1 bâtiment (n°3) fermé couvert par une toiture qui accueillera la ligne de clouage pour fabriquer des palettes
- des séchoirs pour sécher les palettes (utilisant la chaufferie existante Cogéland présente à l'Ouest de la route)



## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de réaliser un projet complet de fabrication de palettes finies.

Ce projet comprend des bâtiments de stockage sous toitures photovoltaïques. Il va faire l'objet d'un dépôt de dossier pour revendre l'électricité photovoltaïque début septembre 2020 auprès de la Commission de Régulation de l'Energie.

Pour que le dossier soit éligible, le permis de construire doit être validé, donc l'enregistrement ICPE déposé, ainsi que la demande d'autorisation de défrichement.

Le projet est donc urgent dans les démarches administratives.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Il est programmé de faire les travaux dans 24 mois environ.

Sur la zone 2 (parcelles F91 et 210) :

- Préparation des réseaux (notamment eau chaude provenant de la chaufferie située à l'ouest).
- Terrassement de la zone Sud (F91 et 210) en creux (pour recueil des eaux d'extinction incendie) et bitumage de la plateforme pouvant contenir toute les eaux d'extinction incendie (et réseau + vanne d'évacuation).
- Construction des bâtiments selon les prescriptions constructives des arrêtés-types d'enregistrement (rubriques 1532 pour les bâtiments 1 et 2) ou 2410 (bâtiment 3) avec toitures photovoltaïques.
- Installation de la ligne de clouage dans le bâtiment 3, installation des séchoirs
- Installation des moyens d'extinction incendie :
  - Raccordement de pompage pour engin de secours dans le bassin existant au Sud en parcelle F92 appartenant à la scierie. Il s'agit d'un bassin créé pour la plateforme de stockage de bois de tempête (eau de nappe)
  - Mise en place d'extincteurs
- Mise en service de la ligne de clouage, des séchoirs

Sur la zone 1 (parcelles F264 et 266) :

- Mise en place d'une rétention autour du bâtiment 1 (muret en béton entourant le bâtiment en entrée en dos-d'âne) puisque la plateforme est déjà bitumée et des extincteurs.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Expédition de planches de bois vert sortant de la scierie

Exploitation de la ligne de clouage pour fabriquer les palettes et rabotage des quatre coins des palettes sur bois vert

Stockage des palettes en extérieur transportées par un chariot élévateur

Séchage des palettes dans les séchoirs à eau chaude (chaufferie existante)

Stockage des palettes finies à l'abri

Expédition des palettes



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Enregistrement ICPE au titre des rubriques 1532 et 2410 pour le projet

Autorisation de défrichement pour les parcelles F91 et 210

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du projet (F266 : 4 789m <sup>2</sup> + F264 : 11 211m <sup>2</sup> + F91 : 32 015m <sup>2</sup> + F210 : 5 973m <sup>2</sup> )	53 988 m <sup>2</sup>
Surface soumise à autorisation de défrichement	53 988 m <sup>2</sup>
Surface bâtie : tunnel existant : 1 104m <sup>2</sup> + bâtiment 1 : 3 300m <sup>2</sup> + bâtiment 2 : 5 119m <sup>2</sup> + bâtiment 3 : 1 875m <sup>2</sup>	6 994 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rue de la Grande Lande  
40210 LABOUHEYRE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 0° 5 4 ' 5 2 " 42O Lat. 4 4 ° 1 1 ' 1 5 " 04N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zones humides d'arrière-dunes du pays de Born (ZNIEFF type II) situées à environ 3,3 km au Nord-Ouest
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche aéroport recensé est celui de Biscarosse-Parentis, soit la zone d'impact bruit, est située à plus de 23 km du projet. Il a fait objet d'un Plan d'Exposition au Bruit (PEB)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone soumise à défrichement drainée par des fossés Absence de zone humide délimitée
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seulement un Plan Communal de Sauvegarde (PCS sous le code 40DREAL20130044) pour Feu de forêt, phénomène lié à l'atmosphère, tassements différentiels, transport de marchandises dangereuses.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BASOL recense : - Nankai Plywood Rol Pin à moins de 200m au Sud du projet - Décharge Smurfit au Sud de Nankai Plywood Rol Pin - Scierie Archimbaud à l'Ouest Basias recense l'emplacement de Nankai Plywood Rol Pin sous le nom de "Bois déroulées Landais sté"
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche zone de répartition des eaux est située à environ 11,5 km au Sud du projet (pour bassins hydrographiques y compris eaux souterraines qui débute à Morcenx-la-Nouvelle)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site inscrit le plus proche est celui de Val de l'Eyre situé à environ 7,3 km à l'Est
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche site Natura 2000 est celui des "Zones humides de l'arrière-dure du Pays de Born" relevant de la Directive Habitats, situé à environ 2,7km au Nord-Ouest à vol d'oiseau
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf en cas d'extinction d'incendie (prélèvement dans la nappe présente dans le bassin situé sur la parcelle F92) en plus des poteaux incendie communaux
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prélèvement dans la nappe superficielle en cas d'incendie uniquement en plus des poteaux incendie communaux
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour la construction, des matériaux seront nécessaires (pour la plateforme bitumée)
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction de 53 988 m <sup>2</sup> de zone forestière au profit d'une plateforme bitumée pour activité de fabrication de palettes
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 le plus proche à plus de 2,7km



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espace forestier (53 988 m <sup>2</sup> )
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de risque détecté mais des installations ICPE voisines : - la SAS PELLETLAND est située à l'Ouest du projet - Nankai Plywood Rol Pin à 200m au Sud
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Feu de forêt Mouvement de terrain - Tassements différentiels Transport de marchandises dangereuses
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pas de produits ou substances à risque Pas de voie de transfert depuis les sols pollués sauf en cas d'incendie
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- En phase travaux : trafic lié au terrassement et bitumage (engins et camions) - En phase d'exploitation : trafic estimé à 2 camions par jour pour la réception de bois et l'expédition de palettes
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	- En phase travaux : nuisances dues aux engins et camions pour les travaux, uniquement en journée avec des engins conformes pour un impact temporaire - En phase d'exploitation : nuisances dues aux trafics de camions et la ligne de palettes (bâtiment fermé). La scierie existante (comprenant une unité de clouage) respecte l'émergence de jour. L'activité sera uniquement diurne sur cette plateforme



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Odeur de bois
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun éclairage prévu
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets liés à la circulation des engins et camions
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet d'eaux pluviales après traitement par un séparateur d'hydrocarbures
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet d'eau usée ou de process
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets issus du chantier inerte ou recyclables envoyés en filière de recyclage Déchets de sciage de bois vert envoyé dans la chaudière biomasse qui alimente les séchoirs



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Secteur marqué par les activités du bois
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains étaient occupés par la sylviculture de pins maritimes

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

- ICPE Pelletland en exploitation - fabrication de granulés de bois à l'Ouest - cas par cas 2012
- Demande de défrichage pour création d'un stade de football de 49 150 m<sup>2</sup> - cas par cas 2013
- Demande de défrichage pour mise en culture sur 9 ha 50 a 00 ca - cas par cas 2014
- Construction d'une serre agricole de 36 566 m<sup>2</sup> - cas par cas 2014

Les effets cumulés sont la consommation d'espaces forestiers qui atteint 180 716 m<sup>2</sup> pour les projets communaux et agricoles.

Le projet consomme 53 988 m<sup>2</sup>.

Pelletland, projet porté par la Scierie Archimbaud Labouheyre également, occupe 35 170 m<sup>2</sup>.

Au total, les effets cumulés de consommation d'espace sur 8 ans s'élèvent à 269 874 m<sup>2</sup>.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :



**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Projet respectant toutes les prescriptions des arrêtés-types des rubriques ICPE 1532 et 2410.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné que le projet respectera les strictes prescriptions des arrêtés-types, il nous semble être peu impactant et dispensable d'étude d'impact.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Le dossier d'enregistrement ICPE sera transmis dès qu'il sera terminé. Il comprendra les réponses aux prescriptions des arrêtés-types dont les risques incendie avec modélisation Flumilog.

## 9. Engagement et signature

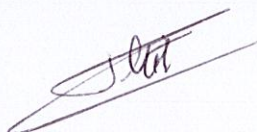
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LABOUHEYRE

le, 23/07/2020

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

**SCIERIE ARCHIMBAUD LABOUHEYRE**  
954 Rue de la Grande Lande  
40210 LABOUHEYRE (FRANCE)  
Tél. : 05 58 07 01 95 Fax : 05 58 07 10 78  
Siret : 388 258 261 00014 Code APE : 1610A



**SCIERIE ARCHIMBAUD LABOUHEYRE**  
**954 rue de la Grande Lande**  
**40 210 LABOUHEYRE**

**Annexes à la demande de cas par cas**  
**Projet de ligne de clouage Bouhémé**  
**pour fabrication de palettes et**  
**stockage**  
**Commune de Labouheyre (40)**



Juillet 2020



**BUREAU D'ETUDES ENVIRONNEMENT**

553 rue Bernard Palissy  
Hotel d'entreprises du Grand Dax  
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX

☎ 05 58.90.17.62

mailto : [contact@voisin-consultant.fr](mailto:contact@voisin-consultant.fr)



Présentation des rédacteurs du dossier :

	<p><b>BUREAU D'ETUDES ENVIRONNEMENT</b> 553 rue Bernard Palissy Hotel d'entreprises du Grand Dax 40990 SAINT-PAUL-LES-DAX ☎ 05 58.90.17.62 mailto : <a href="mailto:contact@voisin-consultant.fr">contact@voisin-consultant.fr</a></p>
---	--

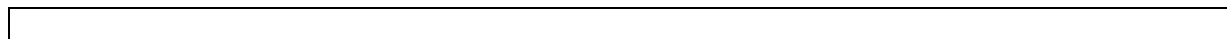
Cabinet Environnement VOISIN CONSULTANT :

Investigations et rédaction :

✚ **Julie BRUGNOT**, DESS Sciences de l'environnement.

Direction :

✚ **François CALESTREME**, dirigeant de Voisin Consultant.



**SOMMAIRE**

1. Plan de situation (annexe 2 CERFA).....	3
2. Photographies de la zone d'implantation (annexe 3 CERFA) .....	4
3. Plan du projet (annexe 4 CERFA) .....	8
4. Plan des abords du projet (annexe 5 CERFA).....	9

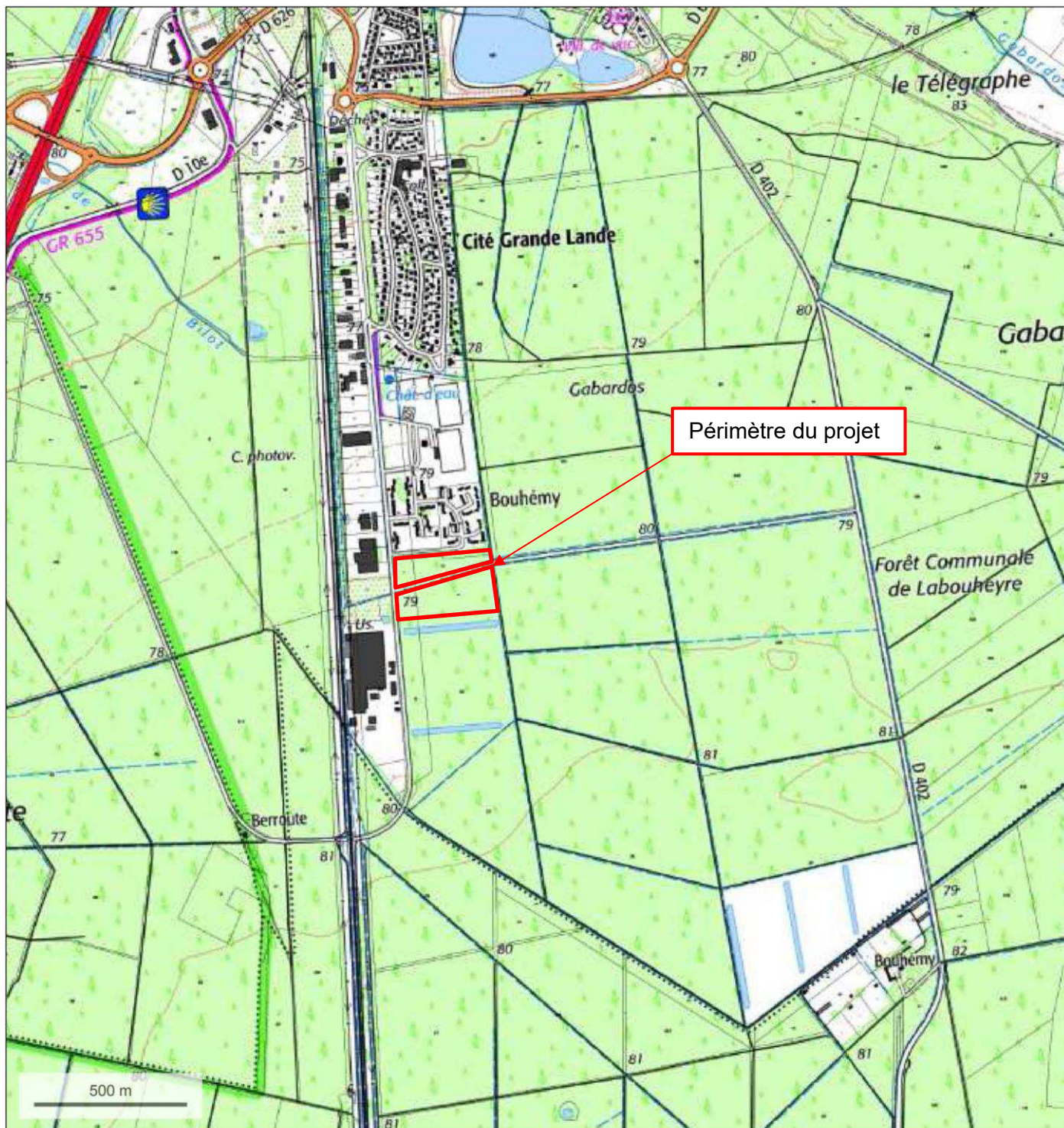
**FIGURES**

Figure 1 : Carte topographique.....	3
Figure 5 : Paysage lointain .....	4
Figure 6 : Environnement proche permettant de situer le projet.....	5
Figure 7 : Environnement proche permettant de situer le projet.....	6
Figure 8 : Plans du permis de construire .....	8
Figure 9 : Plan des abords avec rayon de 100m.....	9



# 1. PLAN DE SITUATION (ANNEXE 2 CERFA)

Figure 1 : Carte topographique





## 2. PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION (ANNEXE 3 CERFA)

Figure 2 : Paysage lointain



▶ Cône de vision de la  
photographie : voir  
photographie aérienne  
ci-après



Annexes à la demande de cas par cas  
Projet de ligne de clouage et stockage de palettes – Scierie Archimbaud Labouheyre

**Figure 3 : Environnement proche permettant de situer le projet**





**Figure 4 : Environnement proche permettant de situer le projet**





Annexes à la demande de cas par cas  
Projet de ligne de clouage et stockage de palettes – Scierie Archimbaud Labouheyre

- Emplacement du permis d'aménager
- Cône de vision de la photographie





### 3. PLAN DU PROJET (ANNEXE 4 CERFA)

**Figure 5 : Plans du permis de construire**  
(pages suivantes)



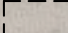
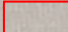
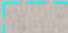
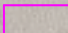
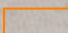




## 4. PLAN DES ABORDS DU PROJET (ANNEXE 5 CERFA)

**Figure 6 : Plan des abords avec rayon de 100m**  
(page suivante)



-  Rayon de 100m
-  Périmètre du projet
-  Fossés
-  Bâtiments à créer
-  Tunnel existant



**PELLETLAND**  
 ICPE à autorisation  
 Broyage, concassage,  
 criblage de matières  
 végétales

**NANKAI PLYWOOD  
 ROLPIN (NP ROLPIN)**  
 ICPE à autorisation  
 Fabrication de  
 placage et de  
 panneaux de bois

Habitations

Champs

Zone tampon communale végétalisée

TUNNEL EXISTANT

Bassin de l'ancienne plateforme de stockage de bois de tempête  
 réutilisé comme réserve d'eau d'incendie pour le projet

Ancienne plateforme de  
 stockage de bois de tempête

Plantation de  
 pins maritimes

Echelle 1/2000



## 5. PLAN DES ZONAGES NATURA 2000

